

# LES ANNONCES LANDAISES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET LÉGALES

SAMEDI 9 DÉCEMBRE 2017 - N° 3779 - 1,10 € - 73<sup>e</sup> ANNÉE

NUMÉRIQUE 

## LES COLLECTIVITÉS LOCALES AU DÉFI DE L'OPEN DATA

© SHUTTERSTOCK - CONNEL

LES ANNONCES LANDAISES et LA VOIX DES LANDES RÉUNIES

12, rue du IV Septembre - 40000 Mont-de-Marsan  
Tél. 05 58 45 03 03 - Fax 05 58 06 37 23  
E-mail : [contact@annonces-landaises.com](mailto:contact@annonces-landaises.com)  
Rédaction : [redaction@annonces-landaises.com](mailto:redaction@annonces-landaises.com)

120, av. G. Clemenceau - 40100 Dax  
Tél. 05 58 74 02 02 - Fax : 05 58 74 38 42



# LES COLLECTIVITÉS LOCALES AU DÉFI DE L'OPEN DATA

**Transparence vis-à-vis des citoyens, ville intelligente... Pour les collectivités locales, l'open data ouvre des possibilités nouvelles. Mais les enjeux, comme celui de la protection des données du citoyen ou l'adaptation de l'administration, s'avèrent complexes. Témoignages et analyses de pionniers, au cours d'une journée organisée par l'association EcoTer.**

C'est une certitude, l'échéance légale ne sera pas respectée. Mais les pionniers défrichent... Le 10 novembre, à Dijon, EcoTer, association qui regroupe des acteurs publics locaux et entreprises concernés par la transformation numérique, consacrait une journée sur « Quelles conséquences à l'ouverture des données publiques ? De la coproduction des données à l'utilisation des données personnelles ».

À la base, la loi pour une République numérique, promulguée en octobre 2016, prévoit l'obligation de l'open data pour les collectivités locales de plus de 3 500 habitants dès 2018. Mais sur le terrain, « aujourd'hui, 400 collectivités pratiquent l'open data. Ce sont principalement les régions, les métropoles, les grandes agglomérations, 30 départements et quelques petites communes », précise Jean-Marie Bourgogne, délégué général de l'association Open Data France, qui rassemble et accompagne les collectivités dans cette démarche. Pour ce faire, l'association mène un travail technique d'identification des données prioritaires à ouvrir, de normalisation des formats à utiliser et de mise à disposition d'outils à de petites collectivités. Sur ce plan, « nous attendons aussi beaucoup des éditeurs. S'ils développent une fonction export (des données au format adéquat), cela simplifiera beaucoup la démarche », ajoute Jean-Marie Bourgogne.

Autre volet du travail de l'association, l'accompagnement des collectivités, qui passe par des acteurs locaux comme, en Bretagne, Mégalis, syndicat mixte de coopération territoriale sur les sujets du numérique, avec un dispositif de formations en cascade. « Cette démarche demande beaucoup, beaucoup, d'accompagnement », insiste Jean-Marie Bourgogne. En Bourgogne Franche-Comté, cet accompagnement passe par Territoires numériques BFC, opérateur public de services numériques. Depuis 2016, déjà, celui-ci a mis sur pied un dispositif d'open data, Idéo, sur l'ensemble de son territoire, et accompagne et forme les collectivités volontaires, comme la communauté d'agglomération de Nevers, qui fait partie des territoires pilotes.

La ville de Mulhouse, elle, a devancé les obligations légales. C'est dès 2015 que le maire, Jean Rottner, a engagé la cité dans une démarche de ville intelligente. Une

transformation où les données, provenant des citoyens, du privé et du public, jouent un rôle crucial. Un exemple : les pistes cyclables les plus utiles aux citoyens ont été identifiées en équipant de GPS des vélos d'utilisateurs (volontaires). Un renversement de perspective : « Autrement, les agents de la voirie mettent des pistes cyclables là où ils le peuvent », note Tanguy Selo chief digital officer de la ville. Autre précision, « les données ont été anonymisées ».

## ACCORDER ÉTHIQUE ET EFFICACITÉ

C'est là d'un des enjeux majeurs de l'open data : « On sait que pour offrir des services pertinents, il faut des données très fines, par exemple sur le transport, ou les pratiques en matière d'énergie. Mais comme puissance publique, nous avons des obligations éthiques. Comment s'appuyer sur des données personnelles suffisamment fines pour être efficaces, tout en respectant le droit à l'oubli, le fait que le citoyen donne son accord, qu'il puisse revenir sur sa décision... », interroge Laurence Comparat, adjointe au maire de Grenoble, chargée de l'open data, des logiciels libres et de l'administration générale. La réponse est d'autant plus complexe que, techniquement, elle implique des prestataires. Ainsi, à Grenoble, pour les besoins du vote en ligne du budget participatif, une entreprise dont l'hébergement des données était localisé dans l'agglomération a été préférée à celle qui l'assurait via le cloud d'Amazon. « Mais il s'agissait d'un marché à 6 000 euros et nous sommes restés sur du déclaratif. Que faut-il mettre en œuvre pour avoir plus que des déclarations du prestataire ? La question reste ouverte », ajoute Laurence Comparat. Et s'il n'est pas évident de s'assurer que les prestataires n'utilisent pas indûment les données des citoyens, par exemple pour les revendre, obtenir les données de ces entreprises ne l'est pas non plus. À Mulhouse, « depuis janvier 2017, toutes les conventions signées par la collectivité comportent une obligation pour les partenaires privés de nous transmettre les données sous une forme qui nous convient. (...) C'est un combat quotidien », explique Tanguy Selo. Et pourtant, l'assemblage de ces données est indispensable pour

concevoir le service le plus adapté aux besoins des citoyens. Mulhouse est en train d'élaborer un projet d'intermodalité dans les transports qui comprend des acteurs privés et publics, opérateurs de parking, services de location de vélo, administrateur des transports en commun... La mairie a pris ses dispositions : « tout le monde a joué le jeu sur les data et fait un catalogue de toutes les données qu'ils produisent », conclut Tanguy Selo.

## LE POLITIQUE BOUSCULÉ ?

Au-delà des questions d'efficacité, l'open data soulève également des enjeux politiques, de participation des citoyens. Besançon s'est déjà dotée d'une plateforme open data. Aujourd'hui, « nous réfléchissons à comment sensibiliser les citoyens à cette question des données alors que certains ont déjà du mal à faire des démarches en ligne », pose Myriam El Yassa, conseiller municipal, déléguée ville connectée et TIC. Signe du chemin à parcourir, à Paris comme à Mulhouse, environ 70 % des requêtes sur les plateformes open data de la municipalité proviennent... des propres services de la ville.

Mais en dépit de ces deux cas, l'adaptation des administrations locales à l'open data est loin d'être acquise. « L'organisation très pyramidale des collectivités ne colle pas au fonctionnement du numérique. (...) Il faut réfléchir à une nouvelle organisation », poursuit Myriam El Yassa. À Besançon, on essaie de pallier aux « silos de l'administration », notamment, avec un comité de pilotage. À Mulhouse, la mairie a eu recours à l'équipe de la 27<sup>e</sup> Région, un laboratoire de politiques publiques qui aide les administrations à se remettre en question et à faire évoluer leur fonctionnement.

Reste que les administrations ne sont pas les seules à voir leurs habitudes remises en cause par l'open data. « Potentiellement, l'ouverture des données publiques modifie aussi le rapport à la décision. L'expertise citoyenne va être encore renforcée avec l'open data, et cela va aussi modifier la posture de l'élu », estime Sylvain Raifaud, adjoint au maire du X<sup>e</sup> arrondissement de Paris, en charge de la démocratie locale et de la vie associative.

Anne DAUBRÉE

## DEUX TABLES LANDAISES DANS LA LISTE

**La Liste, le classement français des meilleures tables du monde vient de dévoiler le nom des gagnants de son top culinaire. Parmi ces 1 000 restaurants, 118 sont français et deux sont dans les Landes.**

Créée en 2015 sous l'impulsion du ministère français des Affaires étrangères, en réponse au controversé classement britannique des « World's 50 Best Restaurants », La Liste est issue de la compilation de plus de 550 sources dont notamment des centaines de guides culinaires et des millions d'avis internet postés par des clients. À partir de ces données, récoltées via un algorithme, La Liste attribue des notes sur 100 aux établissements sélectionnés.

Pour cette édition 2018, le grand vainqueur est le restaurant triplement étoilé de Guy Savoy à la Monnaie de Paris, qui s'est vu attribuer la note de 99,75/100. Dans l'ensemble de La Liste, qui souhaite s'affirmer comme la sélection gastronomique mondiale de référence pour les voyageurs



internationaux, le Japon est le pays qui compte le plus d'établissements représentés (134), suivi par la Chine, dont 123 restaurants ont été remarqués et enfin la France, en troisième place, avec 118 tables recensées parmi les meilleures du monde. Et parmi ces dernières, deux restaurants landais ont été distingués.

Ainsi, les Prés d'Eugénie de Michel Guérard à Eugénie-les-Bains, se hisse à la 33<sup>e</sup> place

du classement avec une note de 98,25/100. Et le Relais de la Poste, l'établissement situé à Magesq, avec Jean Cousseau aux fourneaux et deux étoiles au Michelin, obtient une note de 87,75/100.

Preuve que la gastronomie landaise a de quoi faire venir des touristes des quatre coins du monde.

Mona MAROUEEN

## CARNET

# CHRISTOPHE BARRAILH ÉLU PRÉSIDENT D'EURO FOIE GRAS



Le 11 octobre dernier, Christophe Barrailh, 45 ans, a été élu Président d'Euro Foie Gras, la Fédération Européenne du Foie Gras qui regroupe les 5 pays européens producteurs de ce mets apprécié : la Belgique, la Bulgarie, la Hongrie, l'Espagne et la France.

Agriculteur et éleveur avec son frère de canards gras sous IGP (Indication Géographique Protégée) à Aire sur l'Adour, Christophe Barrailh succède à Alain Labarthe qui était à la tête de la Fédération depuis 2012.

Il aura à cœur de poursuivre le travail engagé par son prédécesseur, notamment quant à la mise en place de normes communes de production et de nouvelles règles de biosécurité pour la filière foie gras afin de prévenir une crise aviaire aussi impactante que les précédentes. Très impliqué dans la vie collective de la filière foie gras, Christophe Barrailh a notamment assuré la Présidence du Comité national Interprofessionnel des Palmipèdes à Foie Gras (le CIFOG - Interprofession française du Foie Gras) de 2014 à 2017.

LES ANNONCES LANDAISES  
ET LA VOIX DES LANDES RÉUNIES  
Hebdomadaire créé en 1944  
édité par COMPO-ECHOS  
SARL au capital de 50 000€  
Siège social : 108 rue Fondaudège  
33000 Bordeaux  
Bureaux landais : 12 rue du IV Septembre  
40000 Mont-de-Marsan  
120 av Georges Clemenceau - 40100 Dax  
Président honoraire : Jean-Louis DUMOLIA  
Directeur de publication : Guillaume LALAU  
Rédaction : Mona MAROUEEN  
Commission paritaire n° 0618 | 83288  
ISSN 1270-704X  
Impression COMPO-ECHOS  
Imprimerie intégrée  
Dépôt légal à parution  
Hebdomadaire - parution le samedi  
Tirage moyen : 6 750 exemplaires  
Prix de vente : 1,10 €  
Abonnement annuel : 28€

# LA RÉFLEXION EST LANÇÉE SUR LE TRIBUNAL DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES



© TRIBUNAUXDECOMMERCE.FR - Antoine VERDE-DELISLE

**La Conférence générale des juges consulaires de France a confirmé, lors de son récent congrès, sa volonté de transformer le tribunal de commerce en tribunal des affaires économiques. La ministre de la Justice s'est montrée ouverte à la réflexion sur cette proposition.**

À l'avenir, le tribunal de commerce pourrait-il être transformé en tribunal des affaires économiques ? La réflexion est lancée pour la fin 2017 et surtout pour l'année 2018. À l'occasion de l'édition 2017 du congrès national des tribunaux de commerce, organisée les 9 et 10 novembre derniers à Paris, la Conférence générale des juges consulaires de France (CGJCF) a confirmé cette proposition, une piste également insérée dans une proposition de loi « pour le redressement de la justice » du président de la commission des Lois du Sénat, Philippe Bas (LR, Manche), en discussion. « L'entrée dans l'économie numérique provoque une dynamique remise en question des chaînes de valeur économique », a soulevé le président de la CGJCF, Georges Richelme, lors de son intervention devant les juges consulaires. Cette initiative de transformer le tribunal de commerce en juridiction des affaires économiques aurait pour objectif de s'adapter aux nouvelles évolutions du monde économique. Car « le partage de compétences entre les tribunaux de commerce et les juridictions civiles (tribunaux d'instance et tribunaux de grande instance) est relativement complexe », a-t-il insisté. Les TGI sont compétents pour les litiges des artisans, des agriculteurs, des associations et des sociétés civiles. Tandis que les tribunaux de commerce tranchent les conflits

des commerçants, des artisans et des sociétés commerciales. Autres compétences exclusives des TGI, les baux commerciaux et la propriété intellectuelle. Si un litige survient sur un bail commercial alors que la société est en redressement judiciaire, le tribunal de commerce saisi devra attendre pour juger que le TGI se prononce sur le bail commercial. La Conférence générale souhaiterait qu'à l'avenir, la juridiction consulaire puisse trancher ce litige, afin de gagner du temps et donner ainsi plus de chance à la société en difficulté de se redresser.

## DANS LE CADRE DE LA MODERNISATION DES RÉSEAUX JUDICIAIRES

Présente au congrès, la ministre de la Justice, Nicole Belloubet n'a pas du tout fermé la porte à la proposition de la CGJCF. « Cette réflexion, nous devons la conduire ensemble avec pragmatisme. J'ai demandé à mes services de réfléchir sur vos propositions », a-t-elle déclaré aux juges consulaires. Elle pourrait être intégrée au chantier plus large de la modernisation des réseaux judiciaires, l'un des cinq lancés par la ministre et Édouard Philippe, à Nantes, début octobre, pour une réforme de la justice en 2018. La garde des Sceaux en a profité aussi pour mettre en exergue

sa conviction dans la « complémentarité du monde du droit et du monde économique ». « La justice consulaire est devenue la justice de la vie économique », a-t-elle estimé, en saluant la spécificité des tribunaux de commerce français en Europe. Lors de son intervention, la ministre a formulé une proposition aux juges élus des tribunaux de commerce. Elle suggère qu'ils ne soient plus élus via des délégués consulaires, mais directement par les chambres de commerce et d'industrie et les chambres de métiers.

Autre sujet, les juges consulaires sont également tenus de suivre une formation initiale et continue. Nicole Belloubet s'est engagée à ce que « les frais des formations continues délocalisées » ne pèsent pas sur eux.

Pour avancer sur sa réflexion concernant le tribunal des affaires économiques, la CGJCF a annoncé, lors du congrès, la création d'une commission Prospective. « C'est pour amener le débat », a expliqué Georges Richelme. Composée d'une dizaine de personnes, cette commission auditionnera, l'an prochain, tous les acteurs pour évaluer les propositions de la Conférence générale des tribunaux de commerce. Elle pourrait rendre ses travaux à l'été 2018. Un vote aura lieu, ensuite, lors de l'assemblée générale de la CGJCF.

Jean HARDAUD

GAREIN

**CONFÉRENCE : « QUEL PAYSAGE POUR MON VILLAGE ? »**

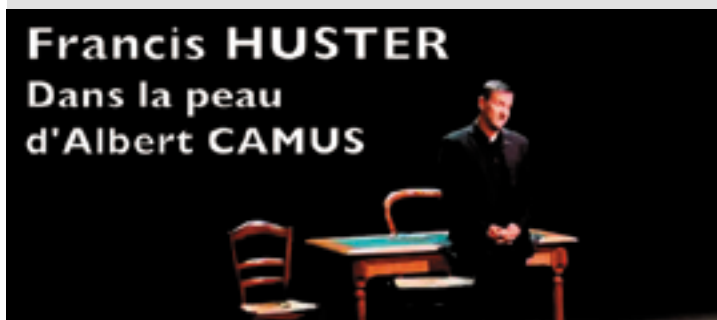


Du 11 au 15 décembre, le Parc naturel régional des Landes de Gascogne expose ses paysages à la Grange Rouge de Garein. Tirée de l'Observatoire Photographique des Paysages du Parc naturel régional, récemment créé, cette exposition itinérante et originale révèle les paysages du territoire du Parc. L'exposition présente une trentaine de photographies qui montrent les lieux de vie et le quotidien de ses habitants et visiteurs, révélant de façon objective, les forces, les contrastes et les fragilités du territoire. Et en marge de cette semaine d'exposition, rendez-vous est donné au public, le mardi 12 décembre, pour assister à une conférence autour de la thématique : « quel paysage pour mon village ? », et ainsi discuter des ressentis, des préoccupations et même des rêves sur les paysages d'aujourd'hui et de demain.

Exposition visible du 11 au 15 décembre à la Grange Rouge (face à la salle des fêtes), route de Garein, 40420 Garein.

LUXEY

**FRANCIS HUSTER AUX CIGALES**

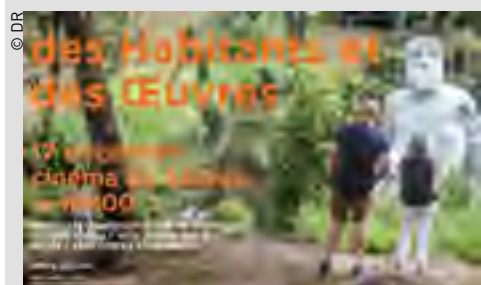


Le mercredi 20 décembre, Les Cigales de Luxey accueillent Francis Huster et sa dernière pièce de théâtre « Dans la peau d'Albert Camus ». En faisant revivre l'écrivain français au destin tragique, Francis Huster replonge le public dans toute une époque, celle des années sanglantes des deux guerres mondiales suivies de la déchirure que représenta pour Camus, la guerre d'Algérie. Seul sur scène, Francis Huster en incarnant Albert Camus, interpelle, crie sa rage mais aussi son attachement à des valeurs universelles de dignité, courage et partage. Des valeurs qui ont encore tout leur sens aujourd'hui et qu'il est utile de rappeler. Une pièce de théâtre où tant l'acteur que le personnage ne manqueront pas de vous éblouir et de vous faire réfléchir.

Mercredi 20 décembre à 21h. Public assis. Tarifs de 17 à 20 euros. Réservations sur <https://lescigales.festik.net/francis-huster>. Les Cigales, 273 rue des écoles, 40430 Luxey.

SABRES

**« DES HABITANTS ET DES ŒUVRES » ATELIER DE MÉCANIQUE GÉNÉRALE CONTEMPORAINE**



Le 17 décembre, le cinéma de Sabres accueille un spectacle inédit : « Des Habitants et des œuvres ». En réalité spectacle-conférence mis en musique et composé d'images

vidéo et de voix et récits pris sur le vif, « Des Habitants et des œuvres » met en scène deux explorateurs de la Forêt d'Art Contemporain. À pied, en voiture ou encore en canoë, Jean-Philippe Ibos, comédien raconteur et Michel Herreria, plasticien, sont partis à la rencontre des habitants voisins des œuvres disséminées dans toute la Forêt d'Art Contemporain. Leur spectacle est en réalité la restitution décalée et touchante des paroles récoltées, véritables ressentis bruts vis-à-vis de l'art contemporain. Un spectacle singulier à découvrir au cinéma de Sabres le 17 décembre !

Dimanche 17 décembre, 16 h. Cinéma de Sabres, Place Gambetta 40630 Sabres. Entrée gratuite. Informations au 06 78 11 23 31 ou par mail à [lydie.palaric@lafaforetdartcontemporain.com](mailto:lydie.palaric@lafaforetdartcontemporain.com).

SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE

**OPÉRA « COSI FAN TUTTE » DE MOZART**



Quoi de mieux qu'un opéra entre Noël et le Réveillon ? C'est ce que vous propose, sur grand écran, l'association Cinétyr, qui gère la salle de cinéma Grand Écran de Saint-Vincent-de-Tyrosse. Vous aurez ainsi l'occasion de redécouvrir le chef-d'œuvre musical de Mozart, dans lequel deux jeunes idéalistes décident de mettre à l'épreuve la fidélité de leurs amantes et questionnent le désir qui unit et sépare les êtres. Mis en scène par Anne Teresa De Keersmaecker avec sur scène six chanteurs doublés de six danseurs, l'opéra de Mozart semble n'avoir pas pris une ride, et ce, même derrière un grand écran.

Jeudi 28 décembre, 20 h. Version italienne sous-titrée en français. Durée : 3h30. Tarifs habituels, informations au 05 58 77 44 40. Cinéma Grand Écran, Mairie Route Nationale 10, 40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse.

## DÉMISSION

Une cour d'appel peut décider qu'une salariée a manifesté de façon claire, sérieuse, non équivoque, et répétée sur plusieurs jours, sa volonté unilatérale de mettre fin à son contrat de travail ; la rupture résultait de sa démission. En l'espèce, l'intéressée avait annoncé à des collaborateurs son intention de démissionner, le vendredi 21 octobre; lors d'échanges de courriels le dimanche suivant, elle avait évoqué auprès de son employeur une séparation à l'amiable, mais avait confirmé plus tard dans la soirée sa volonté de démissionner et annoncé le lendemain sa décision à ses collaborateurs. Les termes du courriel du 25 octobre confirmaient la volonté unilatérale de l'intéressée de quitter l'entreprise, son message trois jours après constituant une rétractation tardive et sans effet sur la démission (Cass. soc. 9 novembre 2017, pourvoi n° 16-17962).

## VIDÉOSURVEILLANCE : INFORMATION DES SALARIÉS

Si l'employeur disposant d'un système de vidéosurveillance factice, ayant un but dissuasif, n'a pas à le déclarer à la Cnil (Commission nationale Informatique et Libertés), il doit en revanche en informer les salariés. Une salariée qui n'a pas été prévenue de la mise en place de ce dispositif et de sa finalité dissuasive est ainsi induite en erreur pendant l'exécution du contrat de travail; il y a lieu de réparer le préjudice qu'elle a de ce fait subi (en l'espèce, 400 euros, à titre de dommages et intérêts) (Paris 4 octobre, 2017 RG n° 15/12527).

## ENVIRONNEMENT

# LE SECTEUR DU RECYCLAGE ENVISAGE L'AVENIR AVEC PLUS DE CONFIANCE

**Plus de 100 millions de tonnes de déchets ont été collectés en 2016. Et même si le chiffre d'affaires du secteur est resté stable, la profession envisage l'avenir avec d'avantage d'optimisme.**

Au vu des tendances de l'année 2016, «l'optimisme est de mise» en matière de recyclage, d'après l'Observatoire statistique de Federec, la Fédération professionnelle des entreprises du recyclage, qui regroupe 1 300 établissements en France. Dans un communiqué du 19 octobre dernier, Federec annonce que l'avenir de la filière semble se dégager après plusieurs années difficiles, marquées par une baisse du chiffre d'affaires. En effet, en 2016, l'Observatoire enregistre une évolution positive de plusieurs indicateurs. Tout d'abord, le volume de déchets collectés a dépassé les 100 millions de tonnes, en hausse de 2,2% par rapport à l'année précédente. Et toutes les filières en ont bénéficié. A l'origine de cette évolution, d'après Federec, figure l'effet de leviers réglementaires, comme le décret «5 flux», qui transpose la directive cadre européenne relative aux déchets, de 2008. Depuis le 1er juillet 2016, ce nouveau texte impose à une grande partie des entreprises le tri des déchets de papier, métal, plastique, verre et bois, dans le cadre de leur activité. Autres facteurs qui ont favorisé l'augmentation du volume de la collecte, l'extension des consignes de tri ou encore la reprise de la consommation. Par ailleurs, les pratiques des Français laissent apparaître une marge au développement du recyclage. Par exemple, si 88 % d'entre eux changent leur smartphone alors qu'il

fonctionne encore, seulement 15 % des téléphones sont collectés et recyclés, d'après l'Ademe, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

### HAUSSE DES EFFECTIFS

Résultat, les professionnels du recyclage se montrent plutôt optimistes. Plus de la moitié (58%) de ceux interrogés par l'Observatoire expliquent avoir un sentiment «globalement positif» sur l'activité du secteur. Mieux, le score grimpe jusqu'à 70%, s'agissant de leur propre entreprise. Et pour 2017, 54% des entreprises anticipent une hausse de leur chiffre d'affaires. Mais sur ce plan, le bilan 2016 est plus mitigé. En effet, en dépit de l'augmentation du tonnage collecté, le chiffre d'affaires de la filière est resté stable, avec 8,15 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Il a même légèrement diminué par rapport à l'année précédente (8,3 milliards d'euros). Mais la chute est nettement moins brutale que celle de 2014. Pour la Fédération, l'évolution de 2016 résulte de la conjonction de plusieurs dynamiques : le prix des matières premières de recyclage a baissé. Et sur le territoire, le nombre d'établissements a diminué, en particulier dans le Grand Nord-Ouest. Mais d'autres signes sont plus prometteurs. L'an dernier, les entreprises du secteur ont encore investi, à hauteur de 465 millions d'euros, à 56% dans les machines, 21% dans les locaux,

12% dans les véhicules, et à 4% dans l'informatique. Surtout, elles ont procédé à des embauches : l'Observatoire constate une hausse de 2,5% des effectifs, ce qui n'était pas arrivé depuis 2014. Le secteur compte à présent 26 750 employés, dont 87% en contrats à durée indéterminée.

Pour développer son activité, la Fédération désigne plusieurs pistes, et en particulier, l'optimisation de l'orientation des flux des déchets vers le recyclage, plutôt que vers l'enfouissement. Autres pistes identifiées, le développement des débouchés de matières et la mise en place du certificat CO2, qui permettrait de monétiser les bénéfices environnementaux du recyclage. Autre préconisation de Federec, l'adoption de contraintes réglementaires d'intégration de matières recyclées dans les produits manufacturés.

Anne DAUBRÉE

### L'EUROPE PROMET LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Du 18 au 26 novembre, la neuvième édition de la semaine européenne de réduction des déchets s'est déroulée en France, avec de multiples initiatives et animations, sur tout le territoire. C'est l'Ademe qui a réalisé la coordination de l'événement. Objectif : promouvoir la prévention, en encourageant des pratiques comme l'utilisation de produits éco-conçus, la réparation ou le don.

**MONT-DE-MARSAN - VENTES DU JEUDI 11 JANVIER À 14h30**

AVOCAT	DÉTAIL DE LA VENTE	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
SELARL AQUI'LEX	LAL	PROPRIÉTÉ AGRICOLE COMPRENANT UNE MAISON D'HABITATION AVEC HANGAR SALLE DE GAVAGE DIVERSES PARCELLES DE TERRES	SARRAZIET ET PAR EXTENSION MONTSOUÉ		90 000 €
SELARL AQUI'LEX	LAL	APPARTEMENT TYPE T2	MONT-DE-MARSAN	156 RUE RENÉE DARRIET RÉS. LE BOSQUET DE MEINADE	40 000 €
SCP DE BRISIS- ESPOSITO	SO	STUDIO AVEC EMPLACEMENT PARKING	MONT-DE-MARSAN	137 RUE DU GÉNÉRAL LOBIT RÉSIDENTE PARC DE TIVOLI	15 000 €

© PIXABAY

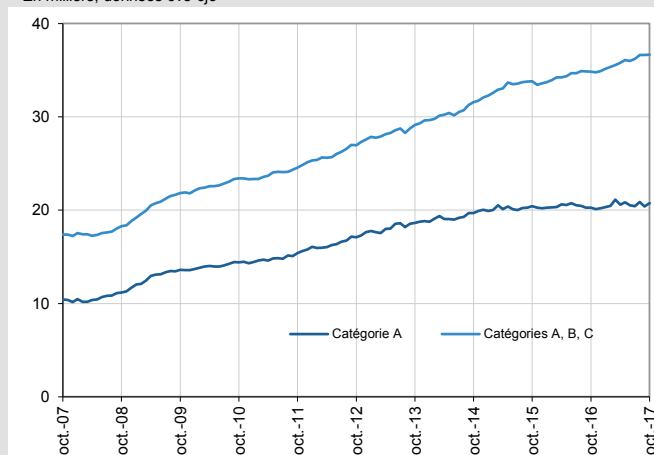


**LE CHÔMAGE DANS LES LANDES EN OCTOBRE**

Fin octobre 2017, dans les Landes, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit à 20 740. Ce nombre augmente de 1,5 % sur trois mois (soit +310 personnes), de 1,7 % sur un mois et de 2,4 % sur un an. En Nouvelle-Aquitaine, ce nombre augmente de 0,6 % sur trois mois, de 1,8 % sur un mois et de 1,0 % sur un an. Dans les Landes, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité dans le mois (catégories A, B, C) s'établit à 36 670 fin octobre 2017. Ce nombre augmente de 1,3 % sur trois mois (soit + 470 personnes), de 0,1 % sur un mois et de 5,3 % sur un an. En Nouvelle-Aquitaine, ce nombre augmente de 0,6 % sur trois mois, de 0,1 % sur un mois et de 3,3 % sur un an.

**Demandeurs d'emploi en catégories A et A, B, C dans les Landes**

En milliers, données cvs-cjo









## AVIS DE CONSTITUTIONS



**M<sup>e</sup> Christophe CAUSSADE**  
Avocat conseil spécialisé en Droit  
des Affaires et Droit des Sociétés  
50 avenue de Maignon  
64600 Anglet

### AVIS DE CONSTITUTION

Selon les termes d'un acte d'avocat en date du 28 novembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme et dénomination sociale : Société par Actions Simplifiée **DSB**

Siège social : 6 Zone Artisanale de la Palle à Moliets-et-Maâ (40660)

Objet social : Vente et location de vélos électriques et de tous autres véhicules à propulsion électrique.

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS

Capital social : 10000 €

Transmission des actions : la cession d'actions est soumise à agrément préalable de la collectivité des associés.

Droit de vote : Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président : M. Hervé CANCOUET, demeurant à Moliets-et-Maâ (40660) rue des Templiers, a été désigné Président, pour une durée indéterminée.

Directeur Général : M. Xavier BONELLI, demeurant à Capbreton (40130) quartier du Parc, a été désigné Directeur Général, pour une durée indéterminée.

Commissaire aux Comptes titulaire : M. Bertrand SERS, domicilié à Tarnos (40220) 31, avenue Salvadore Allende, La Méridienne, a été désigné Commissaire aux Comptes titulaire pour une durée de 6 ans.

Commissaire aux Comptes suppléant : M. Thierry LODO, domicilié à Bayonne (64100) 1 rue Pierre Rectoran, a été désigné Commissaire aux Comptes suppléant pour une durée de 6 ans.

Dépôt : RCS Dax.

743335-1



**SUD ATLANTIQUE**  
22 rue de Casablanca  
40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Moliets-et-Maâ du 30 novembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination sociale : **PETIT MARIAGE & CO**

Siège social : 25 rue des Pins Francs 40660 Moliets-et-Maâ

Objet social : Plateforme de création de sites internet de mariage et cagnotte de mariage, vente d'options payantes pour le site internet de mariage (nom de domaine personnalisé, espace de stockage pour photos et vidéos, suppression du logo de Petit Mariage entre Amis, copie souvenir du site, prolongement de la durée de vie du site, création d'un design sur mesure), vente d'objets personnalisés (gobelets, mini-bouteilles de rosé, badges, faire-part, faire-part dessinés sur mesure), vente d'objets non personnalisés (tatuages éphémères), inscriptions payantes dans l'annuaire de mariage pour les professionnels du mariage, publications sponsorisées dans le magazine du site et envoi de mailings payants pour ces professionnels

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital social : 10000 €

Gérance : Monsieur Loïc MILLON - FREMILLON, demeurant 25 rue des Pins Francs 40660 Moliets-et-Maâ, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Dax.

743319-1

## ROMENCE

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 10000 €  
Siège social : 1529 route de  
Roquefort 40240 St-Justin

### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à St-Justin du 29 novembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : ROMENCE

Siège : 1529 route de Roquefort 40240 St-Justin

Durée : 99 ans

Capital : 10000 €

Objet : L'exploitation d'un terrain de camping, la location d'emplacements nus, la location de tentes et de toute habitation légère de loisirs, la location de mobil-homes, chalets et gîtes ruraux, et activités annexes notamment bar, restauration rapide et traditionnelle sur place et à emporter, épicerie, vente de souvenirs, vente de produits régionaux, exploitation et location de tous engins et de toutes structures de loisirs, organisation de séminaires et de manifestations de loisirs, l'organisation et la vente de séjours multi activités.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame Coralie LAVENOT demeurant 29 rue de la Libération 16400 La Couronne

Directeur général : Monsieur Fabrice LAVENOT demeurant 29 rue de la Libération 16400 La Couronne

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan.

Pour avis, le Président

743320-1

## VENEZIA

Société Civile Immobilière  
Au capital de 100 €  
Siège social : 118 allée de la  
Bignone 40600 Biscarrosse

### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Biscarrosse du 9 novembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Dénomination sociale : VENEZIA

Siège social : 118 allée de la Bignone 40600 Biscarrosse

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital social : 100 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Ludivine BORDIER, demeurant 118 allée de la Bignone, 40600 Biscarrosse et Monsieur Yann BORDIER, demeurant 118 allée de la Bignone, 40600 Biscarrosse.

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas. Agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan.

La Gérance,

743322-1



**SCP AVOCATS CONSEILS RÉUNIS**  
Maître Benoît BANSAYE  
2 bd Bessonneau, CS 60215  
49102 Angers Cedex 02

## TASTET

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital 584 100 €  
Siège Social : 402 chemin des  
Mousquetaires  
40990 Saint-Paul-lès-Dax  
RCS Dax

Avis est donné de la constitution de la Société à Responsabilité Limitée TASTET. Capital : 584 100 €. Siège : 402 chemin des Mousquetaires (40990) Saint-Paul-lès-Dax. Objet : la prise de participation dans toutes sociétés par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements et la gestion desdites participations ; la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et de parts sociales quelle qu'en soit la nature ; et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. Gérant : Monsieur Nicolas TASTET demeurant à Dax (40100), 32 avenue Francis Plante. Durée : 99 années. RCS : Dax.

Pour avis, la Gérance

743321-1



**SCP BAUDOIN-MALRIC**  
Notaire  
à Mont-de-Marsan

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> André BAUDOIN-MALRIC, Notaire à Mont-de-Marsan Cedex, le 21 novembre 2017, enregistré au SIE de Mont-de-Marsan, le 30 novembre 2017 Réf. 2017 N 00337, a été constituée la Société Civile dénommée **SCI IMOSTEO**, siège social : Saint-Pierre-du-Mont (40280), 50 avenue Camille Claudel.

Capital social : Mille six cents euros (1600 €), divisé en 100 parts sociales de seize euros (16 €) chacune, numérotées de 1 à 100.

Objet social : L'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail ou autrement, des biens et droits sociaux immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Mont-de-Marsan.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé premier gérant de ladite société : Monsieur Didier Georges PHILIPPONNEAU, Ostéopathe, demeurant à Saint-Sever (40500), chemin de la Tuilerie.

Pour avis M<sup>e</sup> BAUDOIN-MALRIC

743338-1

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé à Mont-de-Marsan en date du 30-11-2017 il a été constitué la **SARL ROBOTIC HOM SERVICES** au capital social de 2000 €, ayant son siège social 40 route de Gaujacq 40330 Brassempouy et les caractéristiques suivantes :

Objet : Les activités de services à la personne suivantes : entretien de la maison et travaux ménagers, petits travaux de jardinage y compris les travaux de débroussaillage, les travaux de petit bricolage dits « hommes toutes mains ». Maintenance, entretien et vigilance temporaires, à domicile, de la résidence principale et secondaire.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Gérant : M. Stéphane BAYLE demeurant au siège social

Immatriculation : RCS de Dax

Pour avis, la Gérance

743337-1

**M<sup>e</sup> Patricia ETIENNE**  
SELARL d'avocat  
Au capital de 50000 €  
25 allées Paulmy, Maïtena  
64100 Bayonne  
RCS Bayonne 479 540 744



### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 5 décembre 2017, il a été constitué pour une durée de 99 ans et au capital de 1 000 €, une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle dénommée **AWR CONSULTING** dont le siège social est à Dax (40) 18 rue Louis Barthou, BP 156, dont l'objet social est l'activité de consultant, la réalisation de toutes prestations d'audit, de conseil en matière de management, marketing, et gestion des ressources humaines, de rationalisation dans la gestion des entreprises, et la formation professionnelle.

Le Président est Monsieur Wilfried ROY demeurant à Dax (40) 42 rue Chanzy, de nationalité française, qui assumera la direction générale de l'entreprise.

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins. Il n'est pas prévu d'attribution du droit de vote double.

Toutes les cessions d'actions sont librement transmissibles sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires.

La société sera immatriculée au RCS de Dax.

743359-1

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1<sup>er</sup> décembre 2017, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **AUTO VITRAGE 40**

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Siège : AV40

Siège social : 113 av. Éloi Ducom 40000 Mont de Marsan.

Objet : Pose et réparation de vitrage automobile

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Mont-de-Marsan.

Au capital de : 15000 €.

Apports en Nature : 7400.

Gérants : M. Stephen FREDERICK, demeurant 113 av. Eloi Ducom 40000 Mont-de-Marsan et M. Olivier L'HOSPITAL, demeurant 17 B av. Georges Clémenceau 33140 Villenave d'Ornon.

785045-1

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 décembre 2017, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **MY SNACK**

Forme sociale : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

Siège : MS

Siège social : 22, avenue Aristide Briand 40000 Mont-de-Marsan.

Objet : snacking, restauration rapide à emporter ou sur place, pâtisseries et plats cuisinés.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Mont-de-Marsan.

Au capital de : 1500 €.

Gérance : M. Khalid MAKHLouf, demeurant 14 rue des Reinettes 40800 Aire-sur-l'Adour.

K.MAKHLOUF

785047-1

ABONNEZ-VOUS !

## MODIFICATIONS CAPITAL SOCIAL

### AUGMENTATION CAPITAL

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 novembre 2017, le capital social de la société **HYPERDISTRIBUTION, SAS** sise à Dax (40100) 74 rue de la Croix Blanche, immatriculée au RCS de Dax sous le n° 353 548 456, a été augmenté d'une somme en numéraire de 3210000 € pour être porté de 112500 € à 3322500 €. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis  
743358-2

### GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE J-M JULIA Société Civile Au capital de 350 632,74 € Siège social : 2 bd Vincent de Paul 40990 Saint-Paul-lès-Dax RCS Dax 350 044 848

Par acte notarié du 22 décembre 1992 il a été procédé à la réduction du capital à compter du même jour.

Ancien capital : 350 632,74 €  
Nouveau capital : 199 555,76 €  
Mention est faite au RCS de Dax.  
743340-2

### STADE MONTOIS RUGBY PROFESSIONNEL Société Anonyme Sportive Professionnelle Au capital social de 882 116 € 270 avenue du Stade 40000 Mont-de-Marsan RCS Mont-de-Marsan 432 627 222

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 novembre 2017 et du Conseil d'Administration du 6 décembre 2017, le capital a été augmenté d'une somme en numéraire de 15 000 €. L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence :

- Ancienne mention : Capital : 867 116 €
- Nouvelle mention : Capital : 882 116 €

Mention sera faite au RCS de Mont-de-Marsan.

Pour avis  
743360-2

## MODIFICATIONS STATUTAIRES

### EARL LA CADETTE Capital Social : 96500 € Siège social : 1010 route du Tursan 40270 Le Vignau RCS Mont-de-Marsan 488 400 904

Par décision d'Assemblée Générale Extraordinaire, les associés de l'EARL LA CADETTE ont autorisé à l'unanimité la cession de parts et le retrait de l'associé M. DESPAGNET Gilbert à effet au 01-12-2017, modifiant la répartition du capital social. L'Assemblée Générale constate que M. DESPAGNET Cédric demeurant C59 route de brouquère 40270 Le Vignau est devenu l'associé unique et le gérant de la société. Les statuts seront modifiés en conséquence. Ces décisions feront l'objet d'une modification au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan.

Pour avis,  
743323-3

RECTIFICATIF à l'annonce n° 742581-3 parue dans notre édition du 16-09-2017 concernant la **SCI PEYRE**, il y a lieu de lire : Capital 115099 €.

743327-3

## C2S2M

### Société à Responsabilité Limitée Au capital de 6000 € Siège social : 60 place de l'Hôtel de Ville 40320 Geaune RCS Mont-de-Marsan 519 691 240

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 novembre 2017, il a été décidé d'accepter la démission de Madame Sandy BAHUAU de ses fonctions de gérante. Pour la remplacer, Monsieur Cédric CUILHE demeurant à l'adresse du siège social a été nommé gérant minoritaire. Il a également été décidé d'étendre l'objet social comme suit : - Conseil, formation et création dans les domaines de marketing et de la communication écrite et visuelle (multimédia, édition, rédactionnel). Vente d'articles, supports de communication publicitaires. Prestations de conseils et services. Prise de participation et conseil en entreprise. Organisation de tout événement public ou privé. Exploitation d'un parc ou d'une salle de loisirs et de jeux. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence et mention sera faite au RCS de Mont-de-Marsan.

743325-3

### EURL TALENTS ET PERFORMANCES Au capital de 100 € Siège Social : 27 avenue de Galleben 40140 Soustons RCS Dax 823 095 609

En date du 1<sup>er</sup> décembre 2017 M. Paul du PEYRAT, Gérant unique a cédé sa part de 100 € représentant la totalité du capital social à sa fille Mme du PEYRAT Catherine. A la suite de cette opération cette dernière devient la gérante unique de l'EURL TALENTS ET PERFORMANCES, en remplacement de M. Paul du PEYRAT, gérant démissionnaire. Suite à ce qui précède et conformément à la volonté de Mme Catherine du PEYRAT, le siège social est transféré à son adresse au 46 rue des Carmes à Dax. Les articles 4 et 8 ont été mis à jour.

743326-3

### EARL DE CAPS Capital : 45 900 € Siège Social : Chalet du Puy route de la Piscine 40630 Sabres RCS Mont-de-Marsan 317 706 430

Par Assemblée Générale Extraordinaire du 23 novembre 2017, les associés ont décidé la prorogation de la durée de 59 ans. En conséquence, l'article 4 « Durée » des statuts a été modifié comme suit :

- Durée - ancienne mention : La société est constituée pour une durée de 40 ans
- Durée - nouvelle mention : La société est constituée pour une durée de 99 ans

Mention sera faite au RCS de Mont-de-Marsan

743339-3

### GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE J-M JULIA Société Civile Au capital de 199 555,76 € Siège social : 2 bd Vincent de Paul 40990 Saint-Paul-lès-Dax RCS Dax 350 044 848

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 décembre 2013, il a été mis fin aux mandats des 2 cogérants : M. JULIA Victor Jean Etienne et Mme JULIA Marie Jeanne Alberte qui seront remplacés Par M. Pierre JULIA demeurant Château de l'Heyrisson 33420 St-Aubin-de-Branne. Mention est faite au RCS de Dax.

743341-3

## SARLU CHI Au capital de 540 € RCS Dax 803 029 149

Suivant délibération de l'AGE en date du 23-11-2017 les associés ont décidé une modification de l'objet social ainsi que le transfert du siège social à compter du même jour. En conséquence les statuts ont été modifiés comme suit :

Anciennes mentions :

Siège social : 497 rue Félix Robert 40400 Meilhan

Objet : Toutes opérations de marchands de biens mobilières ou immobilières.

Nouvelles mentions :

Siège social : 28 route de Mousse 40280 Bretagne-de-Marsan.

Objet : rénovation, construction, aménagement de salles de sport et de tous autres locaux,

La Société sera immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan.

Pour avis

743324-3

### CAMDELAN SAS au capital de 3000 € Siège social : 3856 route de Contis 40170 Saint-Julien-en-Born RCS Dax 820 300 929

Suivant l'Assemblée Générale du 4 décembre 2017, il a été décidé de modifier l'article IV à compter du 4 décembre 2017.

Nouvel Objet Social : La société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : - La valorisation et la promotion du patrimoine aquitain ; - L'éducation à l'environnement, à l'agriculture et à l'artisanat ; - La prestation de conseil, formation, expertise et action dans les domaines agricoles, commerciales, artisanales et culturels ; - La production, la transformation et l'achat pour la vente de tous articles, produits, denrées ou marchandises susceptibles d'intéresser la clientèle ; - L'organisation de tout événement public, privé ou associatif ; - Tout type d'activité réputées agricoles au sens de l'article L.311 du Code Rural ; - L'exercice de tous types de restauration et la préparation de plats cuisinés ; - La vente de ces produits et services sous forme de commerce sédentaire ou non-sédentaire, de commerce ambulancier et de vente à distance. [...]

Ancien Objet Social : La société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger, la valorisation et la promotion du patrimoine aquitain ainsi que l'éducation à l'environnement. [...]

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Formalités faites au RCS de Dax.

Pierre Blanco

785046-3

### STADE MONTOIS RUGBY PROFESSIONNEL Société Anonyme Sportive Professionnelle Au capital social de 882 116 € 270 avenue du Stade 40000 Mont-de-Marsan RCS Mont-de-Marsan 432 627 222

Le 27 novembre 2017, l'Assemblée Générale des associés a décidé avec effet le même jour et pour une durée de 4 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à tenir dans l'année 2021 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021 de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Laurent MONTURON et de nommer en qualité d'administrateur Monsieur Jean LARTIGAU, demeurant 17 chemin du Baradé à Mont-de-Marsan (40000).

Pour avis

743361-3

## TRANSFERTS DE SIÈGE

### SCI CASALAC Au capital de 1000 € RCS Mont-de-Marsan 508 057 031

Suivant délibération de l'AGE en date du 02-12-2017 les associés ont décidé de transférer le siège social à compter du même jour. En conséquence les statuts ont été modifiés comme suit :

Ancienne mention : 183 rue Paul Cézanne, 40 280 Saint-Pierre-du-Mont

Nouvelle mention : 46 rue des Niaoulis, BP 599, 98812 Boulouparis

Pour avis

743328-4

 M<sup>e</sup> Christophe CAUSSADE  
Avocat conseil spécialisé en Droit des Affaires et Droit des Sociétés  
50 avenue de Maignon  
64600 Anglet

### H.I.M.S.2 Société par Actions Simplifiée Au capital de 42 120 € SIREN 518 744 719

Aux termes d'une consultation écrite dont les résultats ont été consignés dans un procès-verbal du Président daté du 18 octobre 2017, les associés ont décidé, à effet de la même date :

1°) De transférer le siège social de Biarritz (64200) 7 rue Jean Petit de Bas à Labenne (40530) 3 impasse du Barresquit.

2°) De nommer M. Alban ERAL, demeurant à Versailles (78000) 31 boulevard de la Reine, en qualité de Directeur Général pour une durée indéterminée.

Président : M. Stéphane PELLETIER, demeurant à Labenne (40530) 3 impasse du Barresquit.

Objet social : La conception et la commercialisation de tous logiciels, applications et outils informatiques relatifs à la mobilité, au sport, au divertissement, la recherche et le développement dans ces domaines ainsi que la commercialisation de tout produit ou service par le biais de la téléphonie mobile et des nouvelles technologies.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation

Dépôt : RCS Bayonne et Dax

743330-4

### SELARL RÉMI DUPOUY ET JESSICA DUPOUY- TINOMANO Notaires Associés Au capital de 100 000 € 2080 avenue du Quartier Neuf 40390 St-Martin-de-Seignaux RCS Dax 528 301 922

Par décision des associés en date du 25 novembre 2017 il a été décidé le transfert du siège social de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée Rémi DUPOUY et Jessica DUPOUY-TINOMANO.

Ancien siège social : Saint-Martin-de-Seignaux (40390) 2080 avenue du Quartier Neuf

Nouveau siège social : Biarritz (64200) 1 avenue de Tamamés.

Pour avis, le Gérant

743329-4

Vos annonces légales  
via notre plateforme internet  
[www.annonces-landaises.com](http://www.annonces-landaises.com)

## DISSOLUTIONS CLÔTURES

### GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE ÉCOLOGIQUE DES LANDES

Société Civile en liquidation  
Au capital de 17836,54 €  
Ferme Magenta  
40180 Bénése-les-Dax  
RCS Dax 315 831 099

#### Avis de dissolution

Aux termes d'une décision collective en date du 23 novembre 2015, la collectivité des associés du GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE ÉCOLOGIQUE DES LANDES a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 23 novembre 2015 et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé en qualité de Liquidateur, Monsieur Bernard LAUGA, domicilié 58 route de Cazala à 40180 Sort-en-Chalosse, et lui a confié les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au 58 route de Cazala à 40180 Sort-en-Chalosse, siège de la liquidation. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dax.

Pour avis, le Liquidateur

743333-5

## DISSOLUTION

Les associés de la société **PORT-CAP SARL** au capital de 3000 € dont le siège social est à Hagetmau (40700) 73 rue Nugent et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan sous le numéro 792 789 976 ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 octobre 2017 et sa mise en liquidation. Nommé Liquidateur Monsieur Michel CASTETS demeurant à Hagetmau (40700) 44 rue des Jardins avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à Hagetmau (40700) 44 rue des Jardins, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan. Mention sera faite au RCS de Mont-de-Marsan.

Pour avis,  
743331-5

 SCP Olivier DARMAILLACQ & Philippe DUCASSE  
Notaires Associés à  
Soustons

**SCI MONDON IMMOBILIER**  
SCI au capital de 1000 €  
123 rue des Gemmeurs  
40150 Soorts-Hossegor  
RCS Dax 488 886 813

Par décision de l'AGO en date du 30-12-2016 les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus au Liquidateur, Mme Sylvie MONDON demeurant à Soorts-Hossegor (40150) 123 rue des Gemmeurs, pour sa gestion et la décharge de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée. Radiation au RCS de Dax.

Pour avis, M<sup>e</sup> DARMAILLACQ

743332-5

ABONNEZ-VOUS !

**SCI DU COUEYNON**  
Au capital de 150 €  
Siège Social : Lieudit  
Coueynon, route de Bayonne  
40280 Saint-Pierre-du-Mont  
RCS Mont-de-Marsan 500 203 807

Suivant délibération de l'AGE du 15-11-2017 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de 15-11-2017. Ils ont nommé comme Liquidateur M. Jean-Marie KIEFFER demeurant à l'adresse du siège social. Le siège de la liquidation a été fixé à cette même adresse. Les comptes du liquidateur seront déposés au GTC de Mont-de-Marsan.

743334-5

**SARL BANCON BASTIDA**  
Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 7622,45 €  
Siège Social :  
1158 avenue de Mazerolles  
40000 Mont-de-Marsan  
RCS Mont-de-Marsan 413 430 745

Suivant délibération du 20 novembre 2017, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan.

Le Liquidateur,

743344-5

**SCI EVYAN**  
Au capital de 1000 €  
Siège Social :  
265 rue Condorcet  
40180 Saignac-et-Cambran  
RCS Dax 512 393 471

Suivant délibération de l'AGE du 30-08-2017 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de 30-08-2017. Ils ont nommé comme Liquidateur Mme Marie Evelyne COUDRAY demeurant 265 rue Condorcet 40180 Saignac-et-Cambran où devront être adressés toutes les correspondances et tous les actes ou documents relatifs à la liquidation. Les comptes du liquidateur seront déposés au GTC de Dax.

743357-5

**MGF JOINTAGE**  
SARL au capital de 3811 €  
Siège social : 116 rue Latrille  
40800 Aire-sur-l'Adour  
RCS Mont-de-Marsan 423 852 292

## DISSOLUTION

Suivant décision de l'assemblée Générale extraordinaire du 27 novembre 2017, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 27 novembre 2017.

A été nommée liquidateur Mme Alysso GALIAY, demeurant 21 avenue du résinier 40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse

Le siège de la liquidation est fixé au 21 avenue du résinier 40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan.

Alysso GALIAY

785048-5

**SARL PAPA PIZZA**  
SARL en liquidation  
Au capital de 2000 €  
Siège social : 7 impasse de  
Haoudici 40140 Magescq  
RCS Dax 814 935 631

L'Assemblée Générale réunie le 20 novembre 2017 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Monsieur Xavier PAQUEREAU de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation au 30 septembre 2017. Comptes définitifs déposés au RCS de Dax.

Pour avis, le Liquidateur

743342-5

**LAND'CHRONO**  
SAS au capital de 100 €  
Siège social : Le Broustet  
40110 Ousse-Suzan  
RCS Mont-de-Marsan 824 775 605

## DISSOLUTION

Suivant décision de l'assemblée Générale extraordinaire du 30 novembre 2017, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2017.

A été nommé liquidateur M. Stéphane LISABOIS, demeurant Le Broustet 40110 Ousse-Suzan

Le siège de la liquidation est fixé au Le broustet 40110 Ousse-Suzan. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan.

Stéphane LISABOIS

785049-5

## POURSUITE D'ACTIVITÉ

**EURL DU TUC BLANC**  
Société à Responsabilité  
Limitée Unipersonnelle  
Au capital de 1000 €  
Siège social : 2034 avenue de  
la Résistance  
40990 St-Paul-lès-Dax  
RCS Dax 810 343 103

Aux termes des décisions de l'associé unique du 1<sup>er</sup> décembre 2017 statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de Commerce, il a été décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention sera faite au RCS de Dax.

743343-5

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONT-DE-MARSAN

Par jugement du 30-11-2017 le Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan a prononcé la clôture pour extinction du passif dans l'affaire Mme BRAIDY Juliette chemin de Pellegri 40120 Sarbazan.

743348-12

Par jugement du 30-11-2017 le Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la Liquidation Judiciaire de la **SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DU GARAGE DARGÈLOS RELAIS DE L'ARGENTÉ (SA)** RN 134, 40270 Grenade-sur-l'Adour.

743349-12

Par jugement du 01-12-2017 le Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la Liquidation Judiciaire simplifiée de Mme **LANGLOIS** Aurore 3 avenue de Bordeaux 40200 Mimizan. RCS Mont-de-Marsan 513 085 480.

743350-12

Par jugement du 01-12-2017 le Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la Liquidation Judiciaire simplifiée de la Société **TRAVAUX ABATTAGE LANDES SERVICES (SARL)** 230 rue de Pioulouse 40600 Biscarrosse. RCS Mont-de-Marsan 503 271 710.

743351-12

Par jugement du 01-12-2017 le Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la Liquidation Judiciaire de la Société **COLORTHO (SARL)** 14 rue Léon Lalanne 40000 Mont-de-Marsan. RCS Mont-de-Marsan 410 720 130.

743352-12

Par jugement du 01-12-2017 le Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la Liquidation Judiciaire de la Société **SEGOSA MOBILE SERVICE (SARL)** 39 avenue de Bordeaux 40200 Mimizan. RCS Mont-de-Marsan 450 239 066.

743353-12

Par jugement du 30-11-2017 le Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan a prononcé d'office la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la Liquidation Judiciaire de M. **LESPEDES** Eric Loustalot 40420 Labrit.

743354-12

Par jugement en date du 01-12-2017 le Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan a ouvert une procédure de Liquidation Judiciaire à l'encontre de **LES PETITS GOURMETS (SAS)** avenue de la Gare, le Village Tropical Sen Yan 40170 Mézos. RCS Mont-de-Marsan 828 742 197. Activité : Exploitation de tout restaurant, brasserie, café, bar. Liquidateur : SELARL GUERIN ET ASSOCIÉES, prise en la personne de M<sup>e</sup> Hélène BRANCHU-BORD 2 rue du 49<sup>ème</sup> RI, 64000 Bayonne. A fixé au 01-10-2017 la date de cessation des paiements. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la SELARL GUERIN ET ASSOCIÉES, prise en la personne de M<sup>e</sup> Hélène BRANCHU-BORD ou sur le portail électronique à l'adresse : <https://www.crediteurs-services.com> dans les 2 mois à compter de la parution au BODACC.

743355-12

Par jugement en date du 01-12-2017 le Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan a ouvert une procédure de Liquidation Judiciaire simplifiée à l'encontre Mme **MBENGUE** Nathalie née LAMOLIE 1 rue du Casino, Local 4, 40200 Mimizan. RCS Mont-de-Marsan 392 646 881. Activité : Vente de prêt-à-porter. Liquidateur : M<sup>e</sup> MALMEZAT-PRAT, Administrateur provisoire de l'étude de M<sup>e</sup> Sophie DUMOUSSEAU Mandataire Judiciaire, 38 rue Victor Hugo 40000 Mont-de-Marsan. A fixé au 01-06-2017 la date de cessation des paiements. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de M<sup>e</sup> MALMEZAT-PRAT, Administrateur provisoire de l'étude de M<sup>e</sup> Sophie DUMOUSSEAU, Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse : <https://www.crediteurs-services.com> dans les 2 mois à compter de la parution au BODACC.

743356-12

## LES ANNONCES LANDAISES

Publicité - Informations - Economiques et Affaires

### UNE DE CES INSERTIONS

• VOUS A INTERESSE

• VOUS A PERMIS

♦ de faire une affaire

♦ de sauvegarder

une créance

## ABONNEZ-VOUS !

[www.annonces-landaises.com](http://www.annonces-landaises.com)